



# Plus d'idées, Moins de déchets !

## Lettre n°2

juin 2009

### Edito

Nous participons tous à cette planète pendant un court instant, l'instant de notre vie. A nous de décider si nous passons ce temps à faire ce qu'il faut, de façon soutenue, pour trouver un terrain d'entente, pour nous engager sur l'avenir que nous désirons pour nos enfants et pour respecter la dignité de tous les êtres humains, les êtres vivants.

Tout ceci n'est pas simple, mais vous avez voulu le faire par l'éco-geste, par l'engagement, par une attention permanente au quotidien.

Vivre ensemble dans le Coglais, dans le monde, c'est la responsabilité collective que nous avons les uns les autres en tant qu'être humain et citoyen.

Merci de votre participation, de votre engagement et de la convivialité qu'apporte l'éco-geste.

Jean MALAPERT  
Président  
de Coglais Communauté

### LE POINT SUR LES ECOLABELS

Les labels à vocation "écologique" fleurissent sur nos produits de consommation. Malheureusement, beaucoup sont des auto-déclarations (sans contrôle externe). Pour vous aider à mieux identifier les produits les plus respectueux de l'environnement, 2 écolabels officiels sont à retenir. Ils garantissent le respect d'un cahier des charges strict, réduisant l'impact environnemental des produits, pour une efficacité équivalente aux produits classiques.

La Fleur Européenne et NF Environnement sont les écolabels officiels valables, l'un en Europe, l'autre uniquement en France. Ils s'appliquent à tout type de produits, de leur production à leur élimination.



### La Marque Imprim'vert :

IMPRIMER, c'est laisser une trace, une empreinte sur une surface...pas sur l'environnement ! Imprim'vert, c'est trois critères :

- l'élimination conforme des déchets dangereux (solvants de nettoyage usagé, cartouches d'encre et toner...)
- La sécurisation des stockages des produits liquides dangereux (neufs et déchets),
- La garantie de non-utilisation de produits étiquetés «toxiques»

UN ENGAGEMENT : sensibilisation environnementale en cas d'accueil du public.



### Des idées de gestes de réduction des déchets

- Pour le lavage du sol et des vitres, utiliser de l'eau chaude avec du savon ou de l'acide citrique, ou bien de la vapeur,
- Mettre en place un système d'échange/don des magazines avec d'autres professionnels accueillant du public en salle d'attente (coiffeurs, médecins, ...),
- Demander au fournisseur de reprendre ses cartons,
- Donner/Brader les invendus,
- Pour les plats préparés, proposer des barquettes lavables, réutilisables par les clients.

## Lundi 6 Juillet 2009, réunion de restitution de l'opération "Plus d'idées, Moins de déchets"

A l'occasion de cette seconde lettre d'information, nous sommes ravis de vous inviter à la réunion collective de restitution de l'opération "Plus d'idées, Moins de déchets" le 6 Juillet 2009 à 19h à la Salle Polyvalente de Saint Etienne en Coglès.

Suite aux diagnostics effectués avec vous, une fiche gestes correspondant à votre mé-

tier a été rédigée.

Celle-ci reprend l'ensemble des gestes de réduction des déchets que nous vous proposons.

A vous de choisir ceux que vous vous engagez à mettre en œuvre (ou que vous pratiquez déjà !).

Nous vous rappellerons dans les prochains jours afin de pré-

parer votre liste personnelle qui reprendra les gestes que vous avez choisis.





## LES LAMPES A ECONOMIE D'ENERGIE (le geste 2 en 1)

*Pourquoi une lampe à économie d'énergie nous permet-elle de réduire nos déchets ?*

En plus de réduire notre consommation en électricité, les lampes à basse consommation ont une durée de vie nettement plus longue que les lampes classiques. Nous les jetons donc moins souvent.

*Où jeter les lampes classiques et les lampes à économie d'énergie ?*

- Les lampes classiques se jettent dans notre poubelle classique (attention, pas celle du tri !).
- Les lampes à économie d'énergie contiennent des produits toxiques et se jettent à la déchetterie où dans certains grands magasins. Elles suivront un parcours spécifique pour éviter les pollutions et seront recyclées.

## Le point sur le compostage

*Qu'est-ce que le compostage domestique ?*

Le compostage domestique consiste à rassembler ses déchets biologiques organiques (épluchures de cuisine, tonte et taille, marc de café, etc.) dans un jardin pour les laisser se dégrader naturellement et former un engrais naturel appelé compost.

*Quelle est l'intérêt du compostage ?*

L'intérêt du compostage est double. C'est un geste écologique : il permet de recycler dans votre jardin une part importante de vos déchets. Et c'est un geste économique pour vous et la collectivité ; le compost récupéré est un excellent engrais pour les plantes et le potager et vous évite l'achat de terreau ; le développement du compostage domestique permet de diminuer les tonnages d'ordures ménagères que la collectivité doit collecter, transporter et traiter.

*Comment obtenir un bon compost ?*

Un bon compost est une question d'équilibre entre ses différents composés, il est préférable de ne pas y jeter un seul type de déchet. Il convient donc de mélanger les déchets de la maison et les déchets de jardin.

En tas ou en bac, il s'agit également d'équilibrer les matières dites "brunes" : plutôt grossières, riches en carbone et plutôt sèches ; et les matières dites "vertes" : plutôt riches en azote et plutôt humides. L'idéal est d'apporter environ 1/3 de "matières brunes" et 2/3 de "matières vertes".

N'oubliez pas il est bénéfique de le brasser de temps en temps avec une fourche.

Un compost correctement entretenu ne sentira pas mauvais et n'attirera pas les animaux.

*Comment utiliser son compost ?*

Un compost mur se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre, une agréable odeur d'humus forestier et une structure grumeleuse. On ne doit plus identifier de déchets, à l'exception d'éventuels petits morceaux de bois.

Le compost mur peut être répandu et incorporé au sol comme on le ferait avec du fumier. Il apportera toutes ses qualités fertilisantes pour le sol et les cultures à venir.



## Association « La Passiflore »

L'association « La Passiflore » est chargée de la maîtrise d'ouvrage de cette opération «*Plus d'idées, moins de déchets*».

Elle a pour but de promouvoir des actions de protection de l'environnement sur le territoire de Fougères.

« La Passiflore » est affiliée à France Nature Environne-

ment et membre d'Eaux et Rivières de Bretagne.

Florent Chalot, membre de l'association « La Passiflore », et étudiant en gestion des déchets, nous rejoint dans l'équipe de «*Plus d'idées, Moins de déchets*».

Il s'occupera des derniers diagnostics, ainsi que de l'élaboration et du suivi des gestes.



Contact :  
Florent CHALOT :  
Association  
« La Passiflore »  
Maison des associations  
22 rue du Tribunal  
35300 Fougères

Tél : 02 99 94 65 77  
[www.la.passiflore.free.fr](http://www.la.passiflore.free.fr)